

## EDELWEISS ACCUEIL RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2015

*Approuvé par le Conseil d'administration du 6 Mars 2016  
et par l'assemblée générale ordinaire du 6 Mars 2016*

### I) ADOPTIONS DE L'ANNEE

#### 1-1) LES ENFANTS ADOPTES

**Une enfant de 4 ans, à besoins spécifiques, née au Pérou, a été adoptée en 2015** (6 enfants en 2014, pas d'adoption en 2013, 5 enfants en 2012) :

#### 2-2) LES ADOPTANTS

##### Situation

|       | Couple marié avec enfant | Couple marié sans enfant | Célibataire |
|-------|--------------------------|--------------------------|-------------|
| Pérou | 0                        | 1                        | 0           |
| Total | 0                        | 1                        | 0           |

**Le département d'accueil : Lozère**

### II) ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

#### 2-1) L'ACCUEIL DES CANDIDATS

**77 lettres de projets d'adoption ont été enregistrées et ont reçu des réponses négatives.** Du fait de l'arrêt des constitutions de dossiers pour le Brésil et pour la Chine (AG du 20 Février 2011 ) et pour le Pérou (AG du 15 mars 2015), aucune demande n' a été prise en compte. Il a été noté que les projets d'adoption des familles concernant des enfants grands ( plus de 8 ans et à besoins spécifiques) restent très rares.

**16 demandes d'adoption sont parvenues également à Edelweiss-Accueil par e-mail** et ont reçu des réponses négatives .

#### 2-2) LES SUIVIS POST-ADOPTION

**13 suivis post-adoption ont été réalisés en 2015**

(Rappel : 30 suivis post-adoption ont été réalisés en 2014)

##### **Pour les enfants adoptés en Chine :**

7 suivis ont été effectués : 3 cinquièmes suivis, 4 troisièmes.

Voir détail chapitre 4-1

##### **Pour les enfants adoptés au Pérou :**

6 suivis dont 1 deuxième, 2 troisièmes, 1 quatrième, 1 sixième, 1 septième, pour 2 enfants adoptés en 2012 et 2 enfants adoptés en 2014

Voir détails au chapitre 3-4

##### **Récapitulatif suivis**

| Chine | Pérou | Total |
|-------|-------|-------|
| 7     | 6     | 13    |

### **III) RELATIONS ET ACTIVITES AVEC LES PAYS D'ORIGINE**

#### **3-1) CHINE ( PAYS CONVENTION DE LA HAYE)**

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil **157** enfants ont été confiés pour leur adoption.

L'attente est longue: quasiment 9 ans en décembre 2015 .

Le CCCWA a procédé aux attributions le 9 décembre 2015 aux familles dont le dossier avait été inscrit avant le 9 Janvier 2007.

Il a fallu presque 15 mois au CCCWA pour procéder à l'attribution des enfants dont les dossiers de leurs parents avaient été inscrits entre le 1er décembre 2006 et le 31 décembre 2006 .

Début Janvier 2015, sur les 50 dossiers restants à Edelweiss-Accueil:

18 étaient à jour avec la confirmation annuelle de projet valide pour 2014 ou avec l'envoi d'un nouvel agrément d'adoption.

13 avaient des agréments encore valides, mais il a fallu réclamer la confirmation annuelle.

14 avaient des agréments expirés.

5 dossiers avec connaissance d'une naissance d'un enfant au foyer : il a fallu réclamer les documents d'actualisation établis par les conseils généraux concernés.

Des démarches ont donc été entreprises auprès de 32 familles (courriers postaux, messages e-mails ou/et téléphoniques), pour réclamer soit les documents manquants soit les courriers d'arrêt de dossier.

A la suite, 7 familles ont envoyé une lettre d'abandon du projet et l'annulation auprès du CCCWA et de la MAI a été effectuée en Janvier 2015. 9 familles ont envoyé leur confirmation de projet ou un nouvel agrément (soit 16 réponses reçues)

Ce travail de mise à jour des dossiers ou d'annulations s'est poursuivi tout au long de 2015.

A l'assemblée générale du 15 Mars 2015, il a été décidé de mettre en œuvre le transfert des dossiers en attente d'adoption en Chine à un autre organisme et ceci en lien avec les familles. En effet, l'engagement des bénévoles à si long terme s'avère difficile, la durée d'attente des attributions+ la durée des suivis post-adoptifs s'allongeant démesurément.

Suite à cette Assemblée générale, des échanges par courriels ont été effectués avec Médecins du Monde et l'AFA. Finalement au CA du 30 avril 2015, il a été décidé de transférer les dossiers Chine à l'AFA, Médecins du Monde ne prenant en compte que les projets d'adoption orientés vers l'accueil d'enfants à besoins particuliers .

Une réunion a eu lieu à Paris le 15 Juin 2015 avec les responsables de la MAI, une délégation chinoise du CCCWA et les OAA concernés (cf paragraphe IV : réunion avec les responsables de la MAI). Cette rencontre a permis de bien comprendre l'évolution de l'adoption en Chine, la diminution des adoptions par les familles étrangères et l'augmentation extrêmement importante des délais d'attente. Cette réunion a confirmé le choix des orientations prises à l'AG du 15 Mars.

Le président d'Edelweiss-Accueil a rencontré les responsables de l'AFA le 16 octobre 2015 pour définir les modalités du transfert des dossiers des familles en attente d'adoption en Chine (cf. paragraphe IV : réunion avec l'AFA).

Des contacts ont été pris auprès du CCCWA via le BLAS pour que ces transferts soient coordonnés entre toutes les parties concernées.

De septembre à décembre de nombreux échanges de courriers y compris en recommandés avec AR et de courriels avec les adoptants ont permis de préparer les rencontres de Janvier 2016 nécessaires à la réalisation du transfert de leurs dossiers à l'AFA avec la signature de leurs accords y compris vis-à-vis du CCCWA. Un certain nombre d'entre eux ont choisi d'annuler leurs projets d'adoption et 17 d'entre eux ont décidé de participer à ces réunions pour lesquelles il a été prévu la présence pour chacune d'entre elles de 7 membres du conseil d'administration.

En définitive 24 dossiers de projets d'adoption ont été annulés auprès du CCCWA et de la MAI tout au long de 2015 (8 dossiers avaient été annulés en 2014) du fait des familles.

Fin décembre 2015, il y avait 26 dossiers en attente d'attribution.

### **Commission suivi des enfants adoptés**

Sur l'année 2015, la commission Suivis Chine a effectué des suivis pour 2 groupes de familles (3 de 2012 et 4 de 2014).

L'équipe suivis Chine a géré au printemps :

- 5 cinquièmes suivis (3 ans après l'arrivée de l'enfant) pour le groupe du printemps 2012
- 4 troisièmes suivis (1 an après l'arrivée de l'enfant) pour le groupe du printemps 2014.

L'équipe suivis Chine, qui compte toujours 9 personnes, reste active et mobilisée pour effectuer ces suivis. Elle se réunissait chaque année à l'automne afin d'échanger et d'harmoniser les pratiques.

Compte tenu de la décision de l'arrêt de l'association, la réunion n'a pas eu lieu cette année mais en fonction des modalités de transfert des dossiers à l'AFA, une réunion d'information sera sans doute nécessaire pour que chaque membre de l'équipe puisse expliquer et accompagner les familles en cours de suivis dans ce changement.

### **3-2/ PEROU ( PAYS CONVENTION DE LA HAYE)**

#### **Relations avec le Pérou**

Edelweiss-Accueil a accompagné les adoptants dans le cadre de la convention « Campaña Angeles que Aguardan » signée avec le MIMDES en 2008 , convention reconduite le 10 septembre 2013 pour deux ans par le MIMP jusqu'au 10 Septembre 2015. La Convention n'a pas été reconduite en 2015. Cependant une autorisation a été accordée pour poursuivre les suivis jusqu'à extinction.

Cette campagne pour l'**adoption prioritaire** d'enfants ayant des problèmes de santé, enfants de plus de 9 ans, adolescents, fratries, enfants ayant des besoins particuliers a été initiée en 2003 par le MIMDES.

Les liens avec les autorités locales du MIMP sont très réguliers et très satisfaisants grâce au travail de notre correspondant à Lima. C'est ce dernier qui déposait les dossiers des adoptants et prenait connaissance des dossiers socio-psychologiques des enfants en attente de famille.

Une adoption « prioritaire » a été réalisée en 2015 : une enfant de 4 ans .

#### **Suivis**

Le suivi des enfants péruviens après leur arrivée en France est obligatoire pendant une durée de quatre ans, à raison de deux rapports de suivi post-adoptif par an.

Les 8 rapports de suivis traduits et apostillés doivent être envoyés au fur et à mesure au représentant d'Edelweiss-Accueil sur place qui est chargé de les transmettre au MIMP.

**Nous avons réalisé 6 suivis dont 1 deuxième, 2 troisièmes, 1 quatrième, 1 sixième, 1 septième, pour 2 enfants adoptés en 2012 et 2 enfants adoptés en 2014.**

**Il reste encore 18 suivis à effectuer jusqu'à fin 2019.**

#### **Adoption 2015**

**Edelweiss-Accueil a réalisé 1 adoption en 2015 ; 0 dossier en attente d'attribution en fin 2015.**

### **IV) RELATIONS AVEC LA M.A.I., LES CONSEILS GENERAUX , LES AUTRES OAA,L'AFA, LA FFOAA( Fédération française des organismes autorisés d' Adoption):**

#### **4-1/ RENCONTRE AVEC LES AUTORITES CHINOISES EN CHARGE DE L'ADOPTION INTERNATIONALE**

Cette réunion a eu lieu le 15 Juin 2015 au Ministère des Affaires Etrangères, 48 rue de Javel 75015 PARIS (Site de la Convention)

La délégation chinoise, invitée par la MAI, était composée de 3 personnes du CCCWA :

- Mme CHU Xiaoying, directrice générale adjointe du Centre Chinois de la Protection de l'Enfance et de l'Adoption
- Mme LI Juan, directrice adjointe du Bureau du Centre Chinois de la Protection de l'Enfance et de l'Adoption
- Mme LI Lei, agent du service de Placement des enfants adoptés à l'étranger.

Les interventions étaient traduites par un interprète chinois et Mme Chu n'a pas souhaité imposer un monologue mais plutôt répondre aux questions des autorités françaises, de l'AFA et des 5 OAA présents habilités pour l'adoption en Chine.

Les informations essentielles recueillies ont été les suivantes :

Mme CHU a présenté la situation actuelle de l'adoption en Chine. Depuis le début de l'année 2015, le nombre d'enfants adoptables s'est encore réduit du fait du développement socio-économique et de l'augmentation de l'adoption nationale chinoise.

L'Autorité Centrale Chinoise est focalisée sur le placement des enfants à besoins spécifiques (EBS).

Mme CHU a rappelé **les différents programmes d'adoption du CCCWA :**

- **la shared list (enfants à besoins spécifiques)** présente chaque mois une vingtaine ou une trentaine de nouveaux enfants. Cette liste est consultable par les OAA ayant signé une convention spécifique. Il y a toujours beaucoup plus de familles en demande que d'enfants ayant des maladies réversibles ou des handicaps légers en attente.

- **one to one (relation directe des OAA avec un orphelinat pour l'adoption d'EBS)** : chaque OAA agréé pour l'adoption d'enfants à besoins spéciaux peut être par ailleurs en relation particulière avec un orphelinat où sont accueillis des enfants avec des problèmes de santé et de handicap. L'OAA en lien avec l'orphelinat prépare certains enfants accueillis à leur adoption en France. Ce n'est pas l'orientation qu'a suivie Edelweiss-Accueil car mettre en place une équipe spécialisée avec médecin, pédiatre, psychologue... (pouvant se rendre chaque année en Chine) dépasse les possibilités de ses membres actifs.

- **projet Espoir du CCCWA** : dispositif qui consiste à recenser tous les enfants difficiles à placer

- **programme vacances**, déjà en application dans certains pays comme les Etats-Unis, mais pas en France: des familles peuvent accueillir des enfants de 7 à 12 ans adoptables et autonomes (s'ils sont handicapés). Dans 80 % des cas, cet accueil évolue vers une adoption.

Mme CHU a donné une information sur les nouvelles fonctions et orientations du CCCWA dans le domaine **de la protection de l'enfance et de la santé** ayant pour objectif :

- l'amélioration de l'état de santé de l'enfant avec mise en place de programmes chirurgicaux et de rééducation

- l'amélioration de la prise en charge de l'enfant dans les centres d'accueil et formation du personnel

Bilan 2014 du CCCWA :

Il a fallu un an et 3 mois pour attribuer des enfants aux familles dont les dossiers avaient été enregistrés au mois de décembre 2006.

Adoption Nationale en Chine:

**Les adoptions nationales ne transitent pas par le CCCWA.**

Les adoptions en direction des familles chinoises **sont gérées et réalisées localement par les municipalités et les provinces. Ce sont les autorités municipales, provinciales qui statuent.**

**Le CCCWA a seulement un rôle consultatif législatif au niveau de l'adoption nationale.** Les instances gouvernementales en charge d'adoption le consultent par exemple pour établir des procédures d'évaluation de familles chinoises qui veulent adopter des enfants.

**Le défi** (et le travail le plus important) **est de confier en adoption les enfants EBS avec la contribution des OAA.**

La diminution de l'adoption internationale est une réalité mondiale; il ne faut pas attendre de changement, cette évolution semble actuellement irréversible. Entre 10 et 20 agences américaines ont déjà arrêté leur coopération avec le CCCWA; 2 organismes danois ont fusionné.

#### **4-2/ RENCONTRE AVEC l'AFA ( Agence Française pour l'Adoption)**

Réunion du 16 octobre 2015 à Paris

avec Mme BIONDI Directrice générale

Florence MARFAING Chef du Service International

Marine MARCON Rédactrice Chine

Réunion organisée pour discuter des modalités de transfert des dossiers Chine.

Tout d'abord l'AFA me confirme sa capacité à reprendre nos dossiers.

Mme Marcon me demande le listing des familles concernées avec leur numéro de dossier et leur date d'agrément par les autorités chinoises. Il faudra aussi lui envoyer le tableau des suivis en cours qui seront normalement poursuivis par son service.

Pour effectuer les transferts, il faudra confirmer notre demande par courrier.

Il faudra établir un nouveau PMR entre les familles et l'AFA.

Concernant le Pérou, l'AFA n'ayant pas de dossiers en attente à reprendre chez nous, ne pourra pas non plus assurer les suivis en cours. Ceux-ci devraient l'être par la MAI.

#### **4-3/ AVEC LES CONSEILS DEPARTEMENTAUX**

Pas de rencontre en 2015

#### **4-4/ LIENS AVEC LA FFOAA (FEDERATION FRANÇAISE DES ORGANISMES AUTORISES D'ADOPTION)**

<http://www.foaa.org/>

Edelweiss Accueil est affilié à la FFOAA (Fédération Française des Œuvres d'aide à l'Adoption), la plus importante des fédérations d'OAA puisqu'elle réunit 27 OAA sur la quarantaine qui existe en France. Edelweiss-Accueil n'est plus membre du Conseil d'administration de la FFOAA depuis l'Assemblée Générale de mars 2012.

Cette affiliation permet à Edelweiss Accueil de recevoir des informations (mais aussi d'en faire remonter le cas échéant) venant des instances dirigeantes que sont le Ministère des Affaires Etrangères, l'Autorité Centrale française pour l'Adoption Internationale et la MAI (Mission de l'Adoption Internationale).

De même, la FFOAA diffuse les informations qu'elle obtient auprès de la MAI, du Conseil Supérieur de l'Adoption, du CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) et de l'AFA (Agence Française pour l'Adoption).

#### **4-5/ AVEC LES AUTRES OAA:**

Pas de rencontre en 2015

#### **4-6/ AVEC ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION – EFA :**

Aucune réunion directe n'a eu lieu en 2015, par contre des membres d'Edelweiss-Accueil sont membres des EFA de leurs départements. Les familles en lien avec Edelweiss Accueil sont et devront de plus en plus être encouragées à participer aux rencontres diverses organisées par les délégations départementales d'EFA.

### **VI/ VIE DE L'ASSOCIATION :**

#### **5-1/ FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

Environ une vingtaine de personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

- correspondants au Pérou et en Chine
- conseil d'administration
- compte-rendu des divers CA, commissions et réunions de travail
- relations avec les pays étrangers
- suivis des dossiers des familles en attente d'adoption
- commissions de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants
- site web et extra net
- organisation des pique-nique et différentes rencontres
- travail administratif au bureau

**Conseil d'administration** : 8 membres actifs et 8 membres invités

5 réunions du conseil d'administration et plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2015.

**Commission suivi des enfants adoptés** : Voir chapitres 3-1, 3-3,

#### **Commissions par pays**

- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner (transfert des dossiers concernant les familles en attente d'adoption en Chine)

- rédiger des courriers et les dossiers en direction des familles, des autorités françaises et étrangères particulièrement en ce qui concerne l'adoption en Chine
- effectuer les annulations de projets d'adoption des familles auprès des autorités chinoises et françaises
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation de la dernière adoption au Pérou

### **5-2/ BASE DE DONNEE EXTRANET**

Rappel :

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.

### **5-3/ COMMUNICATION :**

#### **La lettre d'information :**

Édition de la lettre d'information en Janvier diffusée par l'intermédiaire du site web et du système e-mail d'extra-net en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, des interlocuteurs étrangers, et par courrier postal en direction du M.A.E – M.A.I des 24 conseils généraux. Cette lettre rédigée et mise en page par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

#### **Le site WEB**

- Le site invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil.
- Les mises à jour permettent au site de remplir son rôle « informatif (par ex. communiqué mensuel concernant l'avancée des attributions en Chine, date des pique-nique...).
- La communication vers les membres Edelweiss s'accroît tout en réduisant les coûts pour l'association (mise en ligne de la lettre annuelle, du compte rendu d'activité de l'assemblée générale).
- L'actualisation régulière du site est nécessaire.

### **5-4/ RENCONTRES CONVIVIALES**

#### **Le pique-nique de juin**

Il a eu lieu aux Echelles le dimanche 7 Juin 2015 avec les familles adoptantes et des membres d'Edelweiss Accueil et Edelweiss Espoir. Cette rencontre joyeuse et conviviale a rassemblé environ 25 familles contentes d'être là... et fidèles à cette journée depuis quelques années déjà. Certaines d'entre elles étaient venues de loin: de Lozère et du Pays basque. Deux familles (parents depuis l'an dernier) étaient heureuses de nous présenter leurs petits garçons nés en Chine.

L'AG d'Edelweiss Espoir a eu lieu comme prévu le matin et des objets artisanaux étaient proposés à la vente au profit des actions menées

#### **Le pique-nique de septembre**

Il s'est déroulé dans le jardin de la Mairie de Nances, le dimanche 27 septembre 2015 ; cette rencontre très réussie avec du soleil, beaucoup de monde (environ 70 personnes, adultes et enfants)... la visite d'un bouc échappé de son parc et de la convivialité !

Était présent le couple parti un mois plus tard pour l'adoption de leur petite fille au Pérou.

### **5-5) TRAVAIL PARTENARIAL AVEC EDELWEISS ESPOIR**

#### **Engagements d'Edelweiss-Espoir en 2015 :**

- TOGO : fournitures scolaires pour les enfants fréquentant les écoles de la région rurale d'Hamoegbé.
- MADAGASCAR : parrainages d'enfants à Tananarive ; soutien au centre social Sainte-Marie et prise en charge d'une cantine scolaire pour les enfants défavorisés du quartier ; mise en place d'un atelier de formation à la menuiserie en direction de 15 garçons ; recrutement d'un formateur ; cette formation est en lien avec le lycée du Grand Arc d'Alberville.
- BURKINA FASO :  
soutien à Ouahigouya de l'ASED : aide à la construction d'un lieu d'hébergement des visiteurs et des stagiaires à l'ASED qui accueille au quotidien 150 enfants très démunis, délaissés ou abandonnés

accompagnement scolaire d'une quarantaine de collégiennes (en lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya). Les jeunes filles n'obtenant pas leur BEPC bénéficient d'une formation professionnelle.

- PEROU : participation à l'accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes
- Baisse des parrainages, mais maintien des engagements pris par Edelweiss-Espoir dans les quatre pays.

## **VII) RAPPORT FINANCIER (voir document spécifique)**

Pendant l'année 2015 :

- Une subvention nous a été accordée par le conseil départemental de Savoie : 2000 euros pour des frais de fonctionnement.
- Des dons pour un montant de 330 € contre 885 € en 2014 euros nous sont parvenus de familles adoptives
- 72 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 15 €) dont 40 membres actifs et 32 membres associés. La baisse du nombre d'adhérents se poursuit.  
Rappel : 169 adhérents en 2008, 155 en 2009, 150 en 2010, 128 en 2011, 149 en 2012, 123 en 2013, 104 en 2014.
- Lors de l'annulation de leur dossier, une famille a demandé le remboursement des frais avancés pour la traduction du dossier de l'enfant au moment de l'attribution soit 130 €.
- L'année 2015 se solde par un déficit de 4500.18 €. Le fond associatif diminue de 26372.94 € à **23499.83 €**. La provision prévue pour les 16 suivis à effectuer pour le Pérou et les 21 suivis pour la Chine est de 2024.93 € (enfants arrivés et pour lequel les familles ont déjà payé).

## **VIII) LA RECHERCHE DES ORIGINES**

Quelques familles sollicitent Edelweiss-Accueil pour avoir des renseignements concernant un séjour de retour aux racines en Chine.

Un jeune adulte et un adolescent ont contacté Edelweiss-Accueil pour retrouver leurs parents biologiques au Brésil.